



Fiche signalétique

Date d'émission : 04-janv.-2024

Date de révision : 19-Aug-2025

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Brazen All In

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-364-CA

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement Lutte antiparasitaire Reg. Non. 35086

N° ID/ONU UN3082

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide jaune ambré

État physique Liquide

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Mot indicateur**Danger****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Susceptible de provoquer le cancer

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	30-60	-	-
Tetrahydrofurfuryl alcohol	97-99-4	10-30	-	-
Pinoxaden	243973-20-8	5.0505	-	-
Isobutanol	78-83-1	1-5	-	-
Cloquintocet-mexyl	99607-70-2	1-5	-	-
Calcium Dodecylbenze Sulfonate	26264-06-2	1-5	-	-
Naphthalene	91-20-3	0.1-1	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la FDS).

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Provoque une irritation cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Aucun antidote spécifique. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient. En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.
--------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Eau pulvérisée. Mousse antialcool. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie mineur Incendie majeur	Eau pulvérisée. Mousse résistante à l'alcool. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé. Retour de flammes possible sur une distance considérable.
Produits de combustion dangereux	Fumée, vapeurs, et des oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Faire attention au retour de flamme. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Pour les intervenants d'urgence	Suivez toutes les procédures de lutte contre l'incendie à la section 5. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Utiliser une matière non combustible comme une vermiculite, du sable ou de la terre pour absorber le produit et le mettre dans un contenant pour élimination ultérieure. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Isobutanol 78-83-1	TWA: 50 ppm TWA: 152 mg/m ³	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 152 mg/m ³
Naphthalene 91-20-3	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun équipement spécial requis en utilisation normale. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Protection de la peau et du corps

Utilisez la protection du corps adaptée à la tâche. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide jaune ambré
Couleur	Jaune ambré
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4.5	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	84 °C / 183.2 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.014 g/mL	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	300 °C / 572 °F	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Pas un explosif.	
Propriétés comburantes	Pas un oxydant.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	>5,000 mg/kg
ETAmél (cutané)	>5,000 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	>2.53 mg/L

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
Tetrahydrofurfuryl alcohol 97-99-4	= 1600 mg/kg (Rat)	-	-
Pinoxaden 243973-20-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	= 5.22 mg/L (Rat) 4 h
Calcium Dodecylbenze Sulfonate 26264-06-2	1086 - 1980 mg/kg (Rat)	-	-
Isobutanol 78-83-1	= 2460 mg/kg (Rat)	= 3400 mg/kg (Rabbit)	> 18.18 mg/L (Rat) 6 h
Cloquintocet-mexyl 99607-70-2	-	> 2000 mg/kg (Rat)	> 935 mg/m ³ (Rat) 4 h
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)	> 0.4 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Légende**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérigène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérigène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérigène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur unique est supérieur à 119 gallons.

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Naphtha (pétroleum), heavy aromatic 64742-94-5	-	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
Tetrahydrofurfuryl alcohol 97-99-4	-	LC50: >101mg/L (96h, Oryzias latipes)	-	-
Calcium Dodecylbenze Sulfonate 26264-06-2	-	LC50: =10.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Isobutanol 78-83-1	-	LC50: =375mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1370 - 1670mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1480 - 1730mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 1120 - 1520mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =1300mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1070 - 1933mg/L (48h, Daphnia magna)
Naphthalene 91-20-3	-	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)

		mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)		
--	--	---	--	--

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	6.5
Tetrahydrofurfuryl alcohol 97-99-4	-0.14
Isobutanol 78-83-1	1
Cloquintocet-mexyl 99607-70-2	5.24
Naphthalene 91-20-3	3.4

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (PINOXADEN, SOLVENT NAPHTHA)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur unique est supérieur à 119 gallons.

TMD

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (PINOXADEN, SOLVENT NAPHTHA)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Classe 9 Exemption de la partie 3, Documentation, et de la partie 4, Marques de sécurité des marchandises dangereuses, si transporté uniquement par voie terrestre par véhicule routier ou ferroviaire.

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (PINOXADEN, SOLVENT NAPHTHA)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5 L/5 KG.

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (PINOXADEN, SOLVENT NAPHTHA)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5 L/5 KG.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIC
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	X	X	X		X	X	X	X
Tetrahydrofurfuryl alcohol	X	X	X	X	X	X	X	X
Pinoxaden	X							
Isobutanol	X	X	X	X	X	X	X	X
Cloquintocet-mexyl	X				X			
Calcium Dodecylbenze Sulfonate	X	X	X	X	X	X	X	X
Naphthalene	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**NFPA**
HMISRisques pour la santé - Inflammabilité -
Risques pour la santé - Inflammabilité -Instabilité -
Dangers physiques -Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Date de révision : 19-Aug-2025

Note de révision: Mise à jour réglementaire.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique